BRONZE PLAQUETTE

(EXACT SIZE)

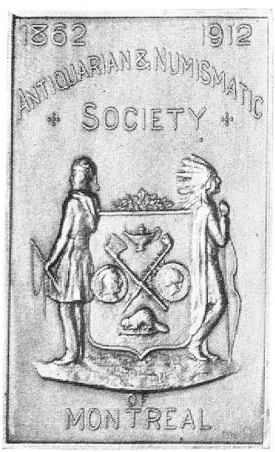

(OBVERSE)

(REVERSE)

STRUCK IN COMMEMORATION OF THE 50TH ANNIVERSARY OF THE FOUNDATION OF THE SOCIETY.

THE
CANADIAN ANTIQUARIAN
AND NUMISMATIC JOURNAL

Third Series OCTOBER 1913 Vol. X

LA RECRUE DE 1653

LISTE INEDITE DES COLONS QUI PARTIRENT DE FRANCE POUR MONTREAL EN L'ANNEE 1653

PAR E. Z. MASSICOTTE

Archiviste en chef du Palais de Justice, Montréal

EN 1653, pour la première fois, notre ville reçut un groupe d'une centaine d'immigrants.

Ce renfort, relativement considérable et qui doublait presque la population, venait à point; sans lui, l'existence même de Montréal était menacée.

Cet événement a paru d'une importance telle à l'érudit abbé Faillon qu'il a cru devoir publier

un rôle général de cette recrue, contenant plus de 150 noms, c'est-à-dire que cet historien a mentionné tous ceux qui promirent de partir, laissant à d'autres chercheurs la tâche de démêler quels furent ceux qui quittèrent la France, ceux qui y restèrent et ceux qui moururent en route?

C'est à cette question complexe que nous allons essayer de répondre grâce à la masse de notes que nous avons pu accumuler sur nos anciens colons, grâce surtout à M. C. O. Bertrand, archiviste fédéral qui a trouvé, au Séminaire Saint-Sulpice, la liste inédite des immigrants de 1653, liste dont on trouvera la copie annotée à la fin de cette étude.

* * *

Ainsi que nous le disions plus haut, Montréal, après une décade de luttes, semblait vouée à l'extinction.

C'est dans le but de lui infuser une vie nouvelle que M. de Maisonneuve partait pour la France (1651) et qu'il allait sonner l'alarme auprès de ceux qui avaient rêvé de fonder, en ce monde nouveau, une ville consacrée à Marie.

Après mille et une démarches, M. de Maisonneuve réussit à obtenir une somme de 75,000

livres devant être utilisée à recruter des "hommes forts et courageux", à les transporter, puis à "les nourrir et loger pendant cinq ans" et dès le printemps de 1653, c'est-à-dire en mars, avril et mai, notre gouverneur, en compagnie de M. de la Dauversière, engageait, à la Flèche, par devant Maître Lafousse, quantité de jeunes hommes, la plupart célibataires.

Malheureusement, près d'un tiers de ces engagés refusèrent de partir au dernier moment, ainsi qu'on le constatera.

* * *

Ce fut le 20 juin, que nos immigrants s'embarquèrent, dans la rade de Saint-Nazaire, près de Nantes. Le navire qui devait les traverser se nommait le *Saint-Nicolas*, il était la propriété d'un M. Charles LeCoq, sieur de la Beaussonnière et le capitaine Le Besson en avait le commandement.

Mais, hélas! l'histoire de ces transports de colons au XVIIe siècle (1653, 1659, 1662, 1663) ne varie pas sur un point: On ne prend aucun soin de s'assurer de la solidité des vaisseaux ni de leur état sanitaire.

Vraiment, il y aurait matière à comparaison entre les méthodes d'immigration du XVIIe

siècle et celles du XIXe, lors de l'exode des Irlandais vers nos rives.(1)

Résumons ce qu'en raconte la Soeur Bourgeois qui était du voyage.

"A peine avait-on levé l'ancre qu'on s'aperçut que le navire était pourri et faisait eau de toutes parts"!...

Néanmoins, on voulut continuer quand même "espérant qu'on pourrait étancher le vaisseau" en route.

N'y réussissant pas, et après avoir parcouru 350 lieues, il fallut revenir au point de départ.

Les passagers, cela se conçoit, étaient indignés; aussi, "M. de Maisonneuve dut-il *mettre tous ses soldats dans une île d'où l'on ne pouvait s'échapper, car autrement, il n'en serait pas demeuré un seul.*"

"Il y en eut même qui se jetèrent à la nage pour se sauver, car ils étaient comme des furieux et croyaient qu'on les menait à la perdition"! (Faillon, Soeur Bourgeois, I, 65).

Le *Saint-Nicolas* ne pouvant être radoué il fallut trouver un autre vaisseau, chose difficile,

---

(1) En effet, sur les 100,000 Irlandais qui furent dirigés sur notre pays en 1847 et après, il mourut en mer et à l'arrivée 13,850 individus, cela représente un pourcentage de près de 14; sous le régime français la mortalité fut presque toujours de 7 p.c. à 10 p.c. Dans les deux cas, cette mortalité est excessive.

si l'on songe qu'on ne put mettre de nouveau à voile qu'un mois plus tard, soit le 20 juillet.

Sans doute, dans ce second navire, l'espace faisait défaut et la nourriture n'était pas des meilleures, puisque la maladie, suivant la coutume, commença aussitôt ses ravages et qu'il mourut huit personnes en mer, au rapport de Soeur Bourgeois, durant les 60 jours de la traversée.

Le recrue arriva le 22 septembre à Québec où se produisit un incident curieux: "On ne prit point garde, raconte la soeur Bourgeois, à une arête qui s'enfonça tellement dans le navire, en arrivant, devant Québec, que les grandes marées ne purent le relever et qu'il fallut le brûler sur la place."

* * *

A Québec, où l'on persistait depuis plus d'une décade à voir dans la colonie montréalaise, "une folle entreprise", les autorités refusent d'abord de fournir, à M. de Maisonneuve les barques nécessaires à la conduite de la recrue plus loin ; mais, enfin, on accepte l'inévitable et les colons peuvent atteindre le lieu de leur destination le 16 novembre 1653.

* * *

Combien d'immigrants prirent-ils terre, alors à Villemarie?

La soeur Bourgeois dit qu'ils étaient environ 120 passagers (Faillon, Soeur Bourg. I, 65) dont 108 *soldats*, c'est ainsi qu'elle nomme les engagés.

L'abbé de Belmont fixe le nombre des *soldats* à 105.

La liste que nous publions ci-contre ne contient que 102 noms, mais tout le monde n'est pas mentionné ainsi que nous le démontrons.

L'abbé Faillon, dans ses recherches en France, a trouvé, dit-il, que 154 hommes s'étaient engagés à passer à Montréal, cependant dans son rôle général, tome II, p. 531, il n'y a que 153 noms. Encore, sur ces 153, s'est-il mépris et voici comment:

Il a fait un premier relevé des actes d'engagement passés au printemps devant Maître Lafousse, à la Flèche, ensuite, il a pris note des déclarations faites par les engagés, au moment du départ, à Saint-Nazaire, par devant le notaire Beliotte de Nantes.

Or il est arrivé que dans un cas, un colon a donné, en premier lieu, son surnom, puis en second, son véritable nom, et il en a fait deux individus; dans deux autres cas, lui ou un de ses secrétaires a lu, à la Flèche, puis à Nantes, les mêmes noms différemment, avec le résultat que sa liste s'est augmentée d'autant.

Précisons ces cas:

Au susdit rôle général, on lit que Jean Laforêt armurier, de la paroisse de Roizi ou Royssi, pays du Maine, s'engage à la Flèche, le 30 mars 1653, puis ne paraît pas au départ à Saint-Nazaire, alors que l'auteur constate, même rôle, page 559, que Jean Tavernier, armurier s'est embarqué, sans contrat d'engagement. Or ce dernier était surnommé Laforet aussi bien que la Lochetière (Voir Canadian Antiquarian, 1913, page 30).

D'autre part, l'abbé Faillon mentionne (pp. 539 et 541) les nommés Marin Denyau et Marin Druzeau, le premier s'embarquant sans engagement, tandis que le second passe un contrat à la Flèche, mais est absent au départ.

L'erreur de lecture entre Druzeau et Denyeau est patente. (1)

Enfin, Honoré Dauvin passe un contrat à la Flèche et ne s'embarque point, mais au départ, il y a un nommé Honoré Dany. Il est évident que dans le premier cas, le notaire avait mis Dansni (ou Dansny), ainsi que Basset écrit toujours, à Montréal. Ce qui confirme cette hypothèse davantage, c'est que Dauvin est dit origi-

(1) Dans le même rôle, le frère de Marin, Jean Denyau est aussi nommé Druzeau.

naire de Mont Louis près de Tours, et Dany, de *Moulous*, près de Tours (1).

L'erreur de lecture est, ici, encore, flagrante.

De ceci, il résulte que le rôle général de M. Faillon doit se réduire à 150 noms.

Maintenant, le même auteur ajoute que sur ces 150 engagés, 103 seulement répondirent à l'appel à Saint-Nazaire. Toutefois, en examinant attentivement sa liste on découvre qu'il n'y en a réellement que 102, ce qui s'accorde avec la liste qui fait l'objet de la présente étude.

* * *

Peut-on établir quels sont les autres passagers qui voyageaient avec les *soldats?*

Dans ses mémoires, la vénérable soeur Bourbeois écrit qu'il y avait à bord, outre M. de Maisonneuve et elle-même: "la femme Milot, Marie du Mans, une autre femme avec son mari et quelques filles". (Faillon, Soeur Bourgeois, I, 62).

Au mois de novembre 1653, il ne réside à Montréal que Jean Milot, ici depuis quelque temps déjà, et Jacques Millots qui faisait partie de la recrue, mais tous deux étaient célibataires!

(1) Tanguay lui donne comme pays d'origine: Moutoux, mais c'est bien Mont Louis qui est le véritable nom ainsi qu'on peut le vérifier sur une carte du département d'Indre et Loire.

Jean Milot, cependant, fait dresser son contrat de mariage, un mois plus tard, le 29 décembre, avec Marie Marthe Pinson, qui accompagnait la recrue et qui demeurait en France, à la Flèche, près de Mans ,pays du Maine.

Il n'y a aucun doute que c'est cette dernière qui est appelée "la femme Milot, Marie du Mans," car cette désignation était exacte à l'époque où la soeur Bourgeois rédigeait ses mémoires.

Quant au mari avec sa femme on ne peut douter qu'il s'agit de Julien Daubigeon (mentionné sur la liste) et Perrine Mousnier qui font baptiser le 25 novembre, neuf jours après leur arrivée.

Il y a bien aussi, Jean Auger qui était marié, mais sa femme, Louise Grisard ne nous paraît être venue que plus tard.

Les autres personnes qui figurent pour la première fois dans les actes après le mois de novembre 1653 sont:

Jacques Beauvais (Closse, 11-12-53);

David Le Moyne (Closse, 10-12-53);

Antoine Lhermite dit Bassompierre (Closse, 10-12-53);

Jacques Mousnier (Closse, 29-12-53);

Jeanne Soldé (Closse, 11-12-53).

Ces 7 personnes: une femme mariée, deux filles et quatre hommes, ajoutées aux 102 de la liste, plus M. de Maisonneuve et soeur Bourgeois, forment le chiffre de 111, qui ne laisse qu'un écart de 9 noms avec le total approximatif de 120, au compte de la soeur Bourgeois. On peut supposer que les neuf autres personnes sont les "quelques filles" qu'on amenait pour les marier.

* * *

La vénérable fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, nous a appris que sur le nombre de ceux qui traversèrent, huit furent ensevelis dans l'océan. (Faillon, Soeur Bourg., I, 66).

Il serait téméraire de nier l'exactitude de ce chiffre toutefois, on constate que sur les 102 noms de la liste, il y en a 11 sur lesquels on ne trouve aucune information, dans nos archives. Il est évident que les huit victimes du voyage sont parmi ces onze, mais quel a été le sort des trois autres? Ont-ils réussi à se sauver à la nage, à Saint-Nazaire, ou bien sont-ils passés ici, inaperçus? L'avenir le dira peut-être, en tout cas voici la nomenclature de ces onze engagés:

Jean Fruitier, no 12; Pierre Mouliers, no 25; Michel Leconte, no 47; Joachim Lepallier, no 61; Jean Chaudronnier, no 67; Charles Belot ou

Beliot, no 68; Jacques Audru, no 71; René Cadet, no 72; Louis Doguet, no 75; Guy Motais, no 77 et Olivier Baudouin, no 97.

* * *

Pour compléter ce travail, il nous paraît nécessaire de donner la liste de ceux qui contractèrent à la Flèche, l'engagement d'émigrer, mais ne donnèrent pas suite à leur projet:

Pierre Anselin,
François Avisse,
Jacques Balue,
Valéric de Barbouson,
Michel Bardet,
Pierre Beauvais,
René Bélanger,
Gilles Biards,
Jean Bonneau,
René Boudu,
Augustin Boullay,
Jacques Boutelou,
Jean Chesnau,
Nicolas Cornier,
René Coubart,
Mathurin Coudret,
François Coudreux,
Pierre Darondeau,
François Gallois,
Noel Gilles,
Pierre Guesery,
Pierre Hardy,
François Herissé,
Hubay,
François Larcher,
Olivier Le Prince,
Sébastien Leroux,
Martin Loriot. (Il est possible que ce soit Mathurin Lorion, dit l'abbé Faillon).
Julien Macé,
René Maillet,
Jean Maugrisson,
Michel Mogin,
Jean Pichon,

Claude de Louaire,
Jessé Dessommes,
Jean Dolbeau,
Jacques Fleury,
Etienne Foucault,
François Foucault,
Gilles Fricquet,
Pierre Frogeau,
Pierre Proust,
Mathurin Richard,
Pierre Salmon,
André Sépuré,
René Truffault,
Simon Tupin,
Charles Vigneux.

ROLLE DE HOMES ENVOIES A MONTREAL EN L'ANNEE 1653 ET DE CE QUI A ESTE ACORDE DE GAGES A CHACUN DEUX

Savoir a

(1)	Mtre Estienne Bouchart chirurgien	150 tt
(2)	Louis Chartier chirurgien	100 tt
(3)	Claude Robutel	
(4)	Jacques Brassier	
(5)	Rene Rodayer defricheur	75 tt
(6)	Jehan Guyet defricheur	75 tt
(7)	Simon Després défricheur	75 tt
(8)	René Besnart défricheur	75 tt
(9)	fiacre Ducharne menuisier	100 tt
(10)	Toussaint hunaut defricheur	75 tt
(11)	Jacques Millaust defricheur	75 tt

---

(1) Epousa Marguerite Boissel en 1657. Sep. 1676. Demeura rue St-Paul, vis-à-vis la rue St-Vincent.

(2) Se noie en se baignant en 1660. Sep. le 20 juillet.

(3) Sieur de St-André et de la Noue. Retourne en France en 1658 et revient marié, avec la recrue de 1659.

(4) B. 1635. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

(5) Sep. le 20 nov. 1653, sous le nom de Rodoré.

(6) Demeure ici jusqu'en 1658.

(7) dit Berri. Pris et brûlé par les Iroquois en 1663.

(8) Sieur de Bourjoly. A la suite d'un procès (4-12-58) il quitte Montréal et va remeurer dans la région des Trois-Rivières.

(9) Epouse Marie Pacrault en 1659.

(10) Epouse Marie Lorgueuil en 1654.

(11) Sieur de Laval. Signe Millots. Epouse Jeanne Hébert en 1660.

(12) Jehan fruitier defricheur 60 tt

(13) François piron serrurier et défricheur 75 tt.

(14) Marin Denyau defricheur 75 tt

(15) René Doussin scieur de lonc 75 tt

(16) René Bondy charpentier 100 tt

(17) Pierre Godin charpentier 100 tt

(18) Paul Benoist charpentier 100 tt

(19) Zacharie Desorsons charpentier scieur de lonc 100 tt.

(20) Nicolas Millet charpentier scieur de lonc 100 tt

(21) Marin Jannot charpentier 100 tt

(22) Silvestre Vacher charpentier 100 tt

(23) Jehan le Mercher menuisier 100 tt

---

(12) Aucune trace. Dut mourir pendant la travérsée.

(13) dit La Vallée. Devint soldat de la garnison.

(14) dit des Taillis. Faillon II, 539, le nommé Denyau puis à la page 541, par suite d'une erreur de lecture d'un de ses copistes il en fait un nouveau colon sous le nom de Druzeau pour Denyeau.

(15) B. 1630. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

(16) Semble quitter Montréal après 1655.

(17) dit Chastillon. Epouse Jeanne Rousselière en 1654.

(18) dit le Nivernois. Epouse Elisabeth Gobinet en 1658.

(19) Figure dans les actes jusqu'en 1655.

(20) dit le Bauceron. Epouse Catherine Lorion en 1657. Brûlé dans sa maisons en 1674.

(21) dit La Chapelle. Epouse Frse Besnard en 1655.

22) dit St-Jullien. Tué par les Iroquois en 1659.

(23) dit la Roche. Epouse Catherine Hurelle en 1654.

(24) françois hudin defricheur et boulanger 75 tt

(25) pierre Mouliers defricheur et taillandier 75 tt

(26) Michel louvart mousnier et defricheur 100 tt

(27) Louis biteau defricheur 75 tt

(28) Jehan Davoust defricheur et chapelier 75 tt

(29) Louis Chevalier defricheur et cordonier 75 tt

(30) Jehan fresnot defricheur et couvreur 75 tt

(31) Urban Getté sieur de lonc masson et defricheur 90 tt

(32) Urban brossart masson et defricheur 80 tt

(33) pierre des autels defricheur 65 tt

---

(24) C'est évidemment lui qui est inhumé à Montréal le 15-1-54 sous le nom de François Dhaidin.

(25) Aucune trace. Dut mourir en mer.

(26) dit Desjardins. Epouse Jacqueline Nadreau en 1658.

(27) dit St-Amant. Meunier. Sep. 15 fév. 1658.

(28) Se noie en 1657 en conduisant le R. P. Duperon.

(29) Fut syndic de Montréal en 1672.

(30) Sepul. 26 juillet 1655.

(31) Epouse Catherine Charles en 1659.

(32) Epouse Urbaine Audiau dit Laflèche en 1660.

(33) dit Lapointe. Epouse M. Remy en 1666.

(34) Michel bouvier defricheur et masson 60 tt

(35) pierre Martin defricheur 60 tt

(36) Simon Galbrun defricheur 60 tt

(37) pierre bareau defricheur 75 tt

(38) Jehan pichart défricheur 60 tt

(39) Jehan pretrot defricheur et mousnier 100 tt

(40) pierre Chauvin defricheur & mousnier 75 tt

(41) Antoine Baudry defricheur et cloutier 75 tt

(42) Gilles Lauzon defricheur et chaudronnier 80 tt

(43) Estienne Lair defricheur 60 tt

(44) pierre papin defricheur 60 tt

(45) pierre Bruzé défricheur 60 tt

(46) Jehan le Conte defricheur 75 tt

---

(34) Epouse Mathurine Desbordes en 1663.

(35) dit la Rivière. Epouse Marie Pontonnier en 1660. Tué par les Iroquois en 1661.

(36) Epouse Françoise Duverger en 1659.

(37) dit la Gogue. Devint soldat de la garnison.

(38) Epouse Louise Garnier en 1658. Tué par les Iroquois en 1661.

(39) Semble quitter Montréal après 1665.

(40) dit le Grand Pierre. Epouse Marthe Le hautreux en 1658.

(41) dit Lespinette. Epouse en 1665, Catherine Guillard.

(42) Chaudronnier. Epouse Marie Archambault en 1657.

(43) Epouse Marie Lorrion en 1658.

(44) Epouse Anne Pelletier en 1665.

(45) Disparaît après 1654.

(46) Compagnon de Dollard. Mort au Long Sault en 1660.

(47) Michel le Conte defricheur 75 tt
(48) Nicolas du Val defricheur 60 tt
(49) André heurtebize defricheur 60 tt
(50) Marin heurtebize defricheur 60 tt
(51) Jacques Nail defricheur 60 tt
(52) Jehan Gervais defricheur & Boulanger 80 tt
(53) Mathurin Jousset defricheur 75 tt
(54) Mathurin Jouaneaux defricheur 70 tt
(55) françois Nochet défricheur 75 tt
(56) Jacques Boivin defricheur 75 tt
(57) guillaume Chartier defricheur et tailleur 60 tt
(58) Morice leger defricheur 75 tt
(59) pierre piron becheur et chirurgien 60 tt

---

(47) Aucune trace, probablement mort en mer.

(48) Compagnon de Dollard, mort au combat de l'île St-Paul, le 19 avril 1660.

(49) Sep. 2 décembre 1659, âgé de 29 ans.

(50) Epouse Etiennette Alton en 1660.

(51) Tué le 25 octobre 1657 par les Iroquois et inhumé sous le nom de Noel.

(52) Devint l'un des habitants les plus marquants de Villemarie. Epouse Anne Archambault en 1654.

(53) Dit la Loire. Epouse Catherine Lotier en 1661.

(54) Se donna aux Hospitalières en 1660.

(55) Sep. le 11-12-54 sous le nom de Lochet.

(56) dit Panse. Epouse Marguerite Blois en 1665.

(57) Epouse Marie Faulcon en 1663.

(58) Maurice Averty dit Leger. Dans les pièces sous seing privé, au Palais de Justice, il se trouve à son adresse, une lettre pathétique, dans laquelle ses parents le conjurent de retourner en France.

(59) Epouse Jeanne Lorion en 1663.

(60) pierre Raguideau defricheur 75 tt
(61) Jouachin Lepallier defricheur 75 tt
(62) Urban Graveline defricheur 75 tt
(63) Jehan Cadieu defricheur 75 tt
(64) Simon le Roy defricheur 75 tt
(65) Jehan Gasteau defricheur 60 tt
(66) Christophe Roger defricheur 60 tt
(67) Jehan Chaudronnier defricheur 60 tt
(68) Charles belot defricheur 60 tt
(69) pierre hardy laboureur defricheur 75 tt
(70) Louis gueretin defricheur et sabotier 60 tt
(71) Jacques Audru defricheur 60 tt
(72) René Cadet defricheur 60 tt
(73) Nicolas Jousselin defricheur 60 tt

---

(60) Sieur de St-Germain. Devint sergent royal. Tué par les Iroquois en 1664.

(61) Aucun renseignement. Dut mourir en mer.

(62) Baudereau dit Graveline. Fut syndic de 1663 à 1666. Retourna en France en 1658 et revint en 1659. Epouse M. Juillet en 1664.

(63) Serrurier. Epouse Marie Valade en 1663.

(64) Epouse Jeanne Godart en 1658. Tué par les Iroquois en 1662.

(65) Epouse Charlotte de Coguenne en 1667.

(66) Noyé en 1656.

(67) Aucune trace. Probablement mort en mer.

(68) Aucune trace. Probablement mort en mer.

(69) S'engage à Melle Mance en 1658 et semble avoir toujours demeuré à l'Hôtel-Dieu.

(70) dit le Sabotier. Epouse Elisabeth Le Camus en 1660.

(71) Aucune trace. Dut mourir en mer.

(72) Aucune trace. Dut mourir en mer.

(73) ou Josselin. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

(74) Jehan Valais defricheur 75 tt
(75) Louis Doguet Defricheur 60 tt
(76) françois Roisné defricheur 75 tt
(77) Guy Motais defricheur 75 tt
(78) christophe gaillart defricheur et jardinier 60 tt
(79) René houré defricheur 75 tt
(80) Anthoine Chevasser defricheur 60 tt
(81) Estienne Robin defricheur 60 tt
(82) Michel Teodore defricheur & paveur et terrasseur 75 tt
(83) Jacques Mouceaux defricheur 75 tt
(84) Yves bastart defricheur 60 tt
(85) hugues picart defricheur scieur de lonc 75 tt
(86) Guillaume gendron defricheur 75 tt

(74 ou Valets et Valays. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.
(75) Aucune trace. Dut mourir en mer.
(76) Epouse Perrine Mousnier en 1658.
(77) Aucune trace. Dut mourir en mer.
(78) Dit le Prime. Etait encore ici en 1667.
(79) On écrit aussi Houray. Alla vivre et mourir dans région des Trois-Rivières.
(80) Il signe Chevacet. Voir étude de Basset en 1656 et 1658.
(81) Compagnon de Dollard. Mort en 1660.
(82) dit Gilles. Tué en 1664.
(83) dit La Violette. Epouse Marguerite Soviot en 1658.
(84) Tué par les Iroquois en 1654.
(85) dit Lafortune. Epouse Antoinette de Liercourt en 1660.
(86) dit la Rolandière. Boucher et couvreur. Epouse Anne Loiseau en 1664.

(87) Louis de la Soudrais defricheur 75 tt

(88) Jehan Olivier defricheur 60 tt

(89) pierre Lefebvre defricheur 75 tt

(90) Olivier Martin defricheur et masson 75 tt

(91) Jehan Valiquet defricheur serreurier 80 tt

(92) Mathurin Langevin defricheur 75 tt

(93) Louis fontaine defricheur scieur de lonc 75 tt

(94) Jehan denyau defricheur scieur de lonc 75 tt

(95) françois Crusson defricheur 30 tt
avec 3 tt d'augmentaon pour chacune
des années suivantes.

(96) Jullien d'aubigeon defricheur laboureur 150 tt

(97) Olivier Baudoin defricheur 60 tt

---

(87) Etait encore ici en 1666.

(88) dit le Petit Breton. Figure dans les actes jusqu'en 1660.

(89) dit Lapierre. Boulanger. Sépulture en 1659.

(90) dit Lamontagne. Tué par les Iroquois en 1661.

(91) dit Laverdure. Epouse Renée Lopée en 1658.

(92) dit le Petit Lacroix. Epouse M. Renaud en 1654. Fut syndic en 1667.

(93) dit le Petit Louis. Semble être celui qui figure au recensement de 1666 sous le nom de Juron dit Fontaine.

(94) Faillon II, 541, par suite d'une erreur de lecture, le nomme Druzeau (Denyeau). Tué par les Iroquois en 1695.

(95) Dit Pilote. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

(96) Vint avec sa femme Perrine Meunier ou Mousnier. Tué par les Iroquois en 1655.

(97) Aucune trace. Probablement mort en mer.

(98) Jehan Oger defricheur 75 tt
(99) Louis Gregoire defricheur 75 tt
(100) Bertrand de Rennes defricheur 75 tt
(101) Jehan Tavernier defricheur & armurier 100 tt
(102) honoré Dany charpentier 100 tt

7481 tt

(98) Il signe: ian O G. On le nomme communément Auger dit Baron. Ne paraît pas être venu avec sa femme Louise Grisard.
(99) Etait encore ici en 1662.
(100) dit Pachanne. Scieur de long. Etait ici en 1667.
(101) dit Laforêt et la Lochetière. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.
(102) Epouse Marie Bidard en 1658 et Pierrette Lapierre en 1666. Au sujet de l'orthographe de son nom voir *ante* p. 6.

THE ANTIQUARIAN AND NUMISMATIC SOCIETY OF MONTREAL.

Jubilee 1862-1912. (1)

Presidential Address of W. D. Lighthall, K. C.

LADIES and Gentlemen. — Though a little beyond the date, we celebrate this evening the Jubilee of the formal founding of the Society.

In this important seat of history, Montreal, the scene of numerous great events and school of many brave men it has found and filled a rare field of work. It has been active in preserving the picture of the past, not only of this community, but of our magnificent and fascinating Pro-

(1) The following letter is of interest in this connection:

THE AMERICAN NUMISMATIC SOCIETY
156TH STREET, WEST OF BROADWAY
NEW YORK.

At a meeting of the Council of the American Numismatic Society, held June, 4th 1913, the following resolution was unanimously adopted:—

Resolved, That the Council of The American Numismatic Society extends to the Antiquarian and Numismatic Society of Montreal hearty congratulations on the completion of its first Half Century, and best wishes for future growth and prosperity.

Extract from the minutes of the Council.

BAUMAN L. BELDEN,
Secretary.

vince of Quebec, the nursery both of the French-Canadian race and its institutions and also,—what is not well known,—that of the British-Canadian race and its institutions; for Ontario was until 1791 a portion of Quebec and the first headquarters of its Loyalists were at Montreal. In this Province modern Canada was launched as well as ancient Canada preserved.

Still another historical heritage lies within our domain. Montreal is the mother of the Cities of the West. Seated at the gateway of the water highways she waved her sceptre over the interior of all North America. With one hand she welcomed civilisation to that limitless realm, and with the other she beckoned all the dusky peoples to her feet. She taught her sons and her citizens the dream of her destiny and sent them forth to discover and to found. The revered names of LaSalle, Duluth, Iberville, Bienville, Cadillac, Laclede, the Verendryes, Alexander Henry, Mackenzie, Fraser, Thompson, Sir John Johnson, live in eternal history from Louisiana to the Arctic Ocean and across the continent to the Pacific. New Orleans, St. Louis, Chicago, Detroit, Fort William, Duluth and St. Paul with many others, look hither for their originators. One of the obligations of this Society has been to keep guard over our end of that history.

I might add still another crown to these that belong to Montreal. In the dim beginnings of Canadian history, before even Cartier came, her predecessor, Hochelaga,—founded about the end of the 14th century by Iroquois town-builders,—is older than even Quebec, for Stadacona was an out-post of Hochelaga.

The earliest name by which the Society was known was The Numismatic Society of Montreal. It was "properly" organized in December, 1862, but was in fact somewhat older, for, like many such societies, its formal organization was preceded by informal meetings of the group composing it. The late Mr. James Ferrier, a charming and accomplished gentleman, told me that for about two years previous the English members, among whom were: Stanley C. Bagg, James Ferrier, Jr., James Rattray, Joshua L. Bronsdon, Daniel Rose, Alexander Murray and Lavens Mathewson, had been in the habit of assembling at his house, attracted by his extensive collection of gold and silver medals and coins. There was a French group which included: A. J. Boucher, J. A. Mousseau, L. A. Huguet-Latour, L. N. Duvernay, Dr. Hector Pelletier, J. E. Guilbault and Joseph Royal, who united with them at this time, of whom the leader was Mr. Adélard Joseph Boucher, a gentleman distin-

guished all his life as a most learned and ardent collector of coins and medals, and whom they elected the first President. The Vice-President was Mr. Stanley Clark Bagg, the Secretary, Mr. J. A. Mousseau, and the Treasurer, Mr. L. A. Huguet-Latour.

The French group appear to have also held informal meetings for some time before coalescing with the English group. It was soon found that the study of numismatics intimately interlaced with the broader subject of Canadian antiquities, so that in January, 1866, the name was changed to "The Numismatic and Antiquarian Society of Montreal".

Its present form is "The Antiquarian and Numismatic Society of Montreal", under the Charter of 1912.

Our oldest member, Mr. R. W. McLachlan, has written a historical sketch of the Society from which the following details are taken:

FIFTY YEARS OF EFFORT.

By R. W. McLachlan.

In December, 1862, 50 years ago, two groups of numismatists, which had been accreting for sometime separately on race lines, coalesced to form the Numismatic Society of Montreal.

These numismatists met and drew up a constitution and code of by-laws which was printed in French and English. The object of the Society as therein stated was for "the promotion of Numismatic Science and the formation of a cabinet and Library for the use of the members."

These first members were truly ambitious, for not only did their constitution provide for resident and corresponding members but also for "Fellows". The honorary title of Fellow of the Numismatic Society—F. N. S. was accorded to all members on their election "as in the opinion of the Society shall merit the distinction".

This honorary title was held in high esteem by the first officers of the Society for it appears appended to their names in a number of the publications of the time.

A committee was appointed to "prepare and publish a complete catalogue of British and American Coins", which consisted of A. J. Boucher,J. L. Bronsdon, L. A. Huguet-Latour and

Jas. Rattray, and before the end of 1863 sixteen pages in French and English describing 78 Canadian coins had been printed. To this was added two fine photographic plates, presented by Mr. William Notman, then a member of the Society.

The preface of this projected work states that: "On the formation of the Society the attention of members was directed to Numimastics *in general.* It was not long, however, before several members directed their researches towards the coins of these Provinces. The comparatively great variety—the artistic excellence of numerous specimens—and divers curious incidents bearing on these coins, excited the greatest astonishment and furnished ample material for many interesting reflections and surmises."

But these sixteen pages represents all the work ever accomplished by this committee. Six years later a new committee was formed and brought out an entirely new work on new lines.

In 1866, Stanley C. Bagg, the then president, believing the scope of the Society too limited and the number of numismatists in Montreal too few to accomplish any great success, submitted a plan for extending and enlarging its aims. He presented at the same time a draft of an amended constitution and by-laws with an elaborate seal. These proposals were adopted with few

changes, when the Numismatic Society became the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal. The seal then adopted is that still in use.

The objects of the Society as stated in the new constitution—"shall be for the promotion of Numismatic science and Antiquarian research, by bringing together persons possessed of information on kindred topics and by forming a Library and Museum of coins, medals and antiquities."

The conferring of the honorary distinction of F. N. S., which had fallen into desuetude, was abandoned under the new constitution, save that provision was made that "the present Life Members, Fellows and corresponding members shall retain their titles.....in as full and ample a manner as if the name of the Society had not been changed."

An act of incorporation was passed by the Legislature towards the close of 1869 and assented to in the beginning of 1870.

Four only of the original members appear on the application, showing that all the others had either died or resigned in the mean time. During the following five years, three of these four had also ceased to be active members. Of the original members, only one, Lavens Mathewson, survives, but he resigned early in the history of

the Society and removed to Belfast, Ireland, where he now resides.

In 1870, Mr. Alfred Sandham had the first medal of the Society struck to commemorate the act of incorporation.

In 1872, the Society's official organ, *The Canadian Antiquarian* was launched, with Alfred Sandham as chief editor.

About the same time the Society was accorded an annual grant of $200 to aid in its original research, but in the course of ten or twelve years this pittance was withdrawn.

On the 26th of June, 1877, the Numismatic and Antiquarian Society opened its first exhibition to commemorate the 400th Anniversay of the introduction of printing into England, by William Caxton. This exhibition brought together the finest collection of Canadian, as well as British and foreign, incunabula ever assembled under one roof in Canada. It was a surprise to the book-lover that such a wealth of early printed books was to be found in Canada.

In December 1887, the members celebrated the quarter centennial of the Society by an exhibit of early Canadian Portraits and prints. This was another surprise to our Canadian citizens to know that good oil portraits existed of so many of our celebrated Canadians. It was, in

fact, this exhibit that inspired some of the members with the idea of forming a Canadian National Portrait Gallery.

At the same time two medals were struck to commemorate the event. They were the work of a celebrated Belgian Medallist; one bears a portrait of the late Mr. Justice Baby, who for many years so efficiently served the Society as its most devoted president.

About the year 1890, a committee was appointed to mark the points of historic interest in the city, and in the course of the following four or five years erected from 50 to 75 marble tablets indicating the spots where the most stirring events in the history of Montreal had occurred and where some of the most prominent citizens lived.

In May, 1891, the members of the Society participated in arrangements to entertain the Royal Society of Canada on its first visit to Montreal. One of the members of this Society was detailed to write a history of Montreal for the occasion. In the course of this historical sketch the writer, in describing the Château de Ramezay, asked the question: "Should not the government make the building over to the city with the proviso that it should be retained as a specimen of old Montreal?"

In the fall of the same year, 1891, the Society pledged itself to undertake the work of trying to save the Château.

A year passed and the 250th anniversay of the city was being celebrated. The members of this Society entered heartily into this work, and at the request of the Montreal Exposition Company organized a third exhibition, this time of Canadian Antiquities, portraits and prints. This showed what a wealth of Canadian Antiquities was to be found in the country waiting to form the proposed Museum.

This effort of the Society with respect to the Château continued until 1893, when the government advertised the building to be sold at public auction. The members then redoubled their efforts. A public meeting was called, presided over by the Mayor. This meeting passed a resolution asking the city council to purchase the Château for the purpose of preserving it as a relic of Old Montreal and for housing an Antiquarian Museum and public Library.

On the 23rd of October, the day previous to the sale, a deputation of the Society appeared before the Council and presented the petition of the citizens and the resolution passed at the public meeting. After considerable discussion and opposition the Mayor was authorized to pur-

chase the lot on which the Château stood. This purchase was not sufficient, so on the suggestion of the Mayor, the members of the Society, with their friends, bought in the remainder of the block which in course of time the city was induced to take over.

This effort to attain their object continued until June, 1895, when a new deputation from the Society appeared before the Council with an offer to instal in the Château an Antiquarian Museum, Portrait Gallery and Library, which in the course of five years would be equal in value to $20,000. At that time the Society's collection was hardly worth $5,000, while it was overloaded by debt of more than double that amount, caused by the efforts it had been making.

In June, 1895, our embryo museum was installed in the Château, then in a state of great disrepair. What has been accomplished in the intervening years is apparent. We have more than doubled our promise in intrinsic value, besides saving to posterity many historical objects of inestimable worth.

Although thus installed, our next effort was to make our occupation permanent. After prolonged effort we had our lease extended to twenty-five years, but shortly afterwards we had to send a deputation down to Quebec, to

wait upon the Private Bills Committee of the Legislative Council, to prevent the expropriation of the Château which was embodied in an Act for the extension of the Bonsecours Market, which had passed the Legislative Assembly. This effort proved successful by the securing of an amendment to the effect, "that, nothing in this Act shall interfere with the Château de Ramezay as it now is."

The next year a banquet was given by the late H. J. Tiffin to inaugurate a library he had presented to the Society to form the nucleus of a public library for Montreal in the Château. A medal was struck to commemorate the occasion.

In June, 1900, the Society entertained the members of the American Library Association at the Château de Ramezay, and through their efforts it has been well advertised ever since, as hardly a visitor comes to our city from the United States without visiting the Château.

About this time the Society, never having abandoned the $10,000 offered by the Government for the preserving of the building in perpetuity, waited on the Provincial Ministers, to ask that this amount should be handed over to the Society. This the Government would not do, but agreed to pay the Society interest on the amount at the rate of four per cent per annum.

This has materially helped our finances ever since.

In 1905, the 200th anniversary of the erection of the Chateau was celebrated by a public reception for which a commemorative medal was struck and distributed to the guests."

During its early years, the Society numbered amongst its members several historical authorities of distinction, such as William Kingsford, William McLennan, Alfred Sandham, Dr. Samuel E. Dawson, Gerald Hart, Judge Baby, Sir James Lemoine, Henry Mott and the Hon. Pierre J. O. Chauveau; and numismatic authorities such as Adélard Boucher, P. O. Tremblay, and Robert Wallace McLachlan, with other scholars, carrying on excellent work. It was in truth a circle of virtuosi. Their meetings were generally held at members' houses amid prized collections, old portraits and armorial silver.

It was a rare privilege to sit around those delightful boards. Many historical facts and conclusions were passed on in the discussions and conversations and false notions confuted. Thus traditions were transmitted and extinct customs explained and the air was full of interesting anecdotes and sayings on such occasions.

Let me mention some of the achievements of the Society:

One of the most valuable has been the publication of *"The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal"*. It was commenced in July, 1872, chiefly through the enterprise of Alfred Sandham, but with the able cooperation of Daniel Rose, Henry Mott, R. W. McLachlan and other writers. Notwithstanding several interruptions of the series, twenty-six volumes in all have appeared, containing many precious and instructive materials for Canadian history and numerous documents of the first value—a veritable monument of scholarly energy. Things are there recorded which have passed away leaving no other record, and others difficult of access are treated with a completeness unattainable elsewhere. It is in such by-ways of history that the past generally becomes most vivid. The old numbers of the Journal are now of great rarety and some improcurable. Those who receive the current issues should preserve them carefully. The Journal was never better edited than under the present editorial committee headed by the Chairman, Mr. Samuel Baylis, the well-known author, and having such learned contributors as Messrs. Massicotte, Lapalice, McLachlan and Thomas O'Leary.

Another achievement of the Society has been its collections of old portraits, antiquities, docu-

ments and books of which access has been freely given to the public, to historians and to enquirers. I am only repeating the deliberate statement of one of the most expert of historical collectors, Mr. John Ross Robertson, donor of the Robertson Historical Gallery to Toronto, that our museum not only is the richest of the kind in Canada but in all America. We are well aware that through lack of funds we are obliged to leave it very imperfect in a number of respects, but we think we can legitimately point with satisfaction to the numerous original portraits of historical persons, unique copies, irreplaceable views, rare antiquarian books, and objects saved from the wrecks of former days by the zeal of our members and the generosity of donors. Historians frequently draw upon these stores for their illustrations and facts. The only thing we would ask is that this powerful and rich City should pay a little more attention to what is here being done for it and put us in a position to do the work effciently.

I now come to the principal achievement of the Society—the establishment of the Château de Ramezay Historical Museum, Portrait Gallery and Library. In 1887, the Society held a highly successful and interesting exhibition of Canadian Historical portraits to celebrate its twenty-

fifth year, the first historical portrait exhibition ever held in America. A repetition was given several years later in connection with the Montreal exhibition. The idea was that of Mr. DeLery Macdonald, who having an extensive acquaintance with French Canadian portraits and genealogy conceived the scheme of a "National Portrait Gallery". Independently of these facts there was in 1890 an outcry about the proposal of the provincial government to sell or destroy the Château de Ramezay, the former Government House. The late Roswell Corse Lyman, a skilled student of antiquities and once Secretary of the Society, strongly urged the saving of the building. I had given the matter much thought, and being closely associated with Mr. DeLery Macdonald, had taken a share in the work of the two protrait exhibitions. I was also acquainted with the historical museums of Boston, New York and Philadelphia. I therefore conceived the project of combining all these disconnected elements. Into the project of having the Society take steps to acquire the Château and instal a historical museum in it, with Mr. McDonald's portrait gallery, an Indian Collection, and a historical library, Mr. Macdonald readily concurred, and I then mentioned it to Mr. McLachlan. Three

weeks afterwards the latter came to us with a proposal to emphasize and enlarge the public library phase, to which we had no objection. With their support, I then brought up the proposal at a meeting of the Society, whereupon Mr. McLachlan moved its adoption. All the principal members then joined in a campaign to carry out the project and after some five years of persistent and united though usually discouraging efforts, we were at length successful. In 1895, we took possession of the venerable building under a twenty-five years nominal lease from the City and installed the beginnings of our collections, and library. They are now of very large value and from a national, civic and intellectual point of view priceless. The best of our exhibits is of course the Château itself, — this unique monument,, alive with the shades of innumerable heroes, statesmen, famous chiefs, Loyalists, discoverers, scholars, peasants, trappers, seigneurs, grandes dames, and religieuses, of all that was best, most significant and most brilliant in old French Canada and old British Canada, for the past two hundred years. In these storied salons and chambers and massive castle vaults, we can ever hear their voices.

From the first, we were fortunate in securing as custodian of the Château a true lover and in-

intelligent judge of the antique, Thomas O'Leary, who combines all the best qualities of his great branch of the British race. To him we are indebted for many improvements of the building and its contents, for the catalogue, and for several valued contributions to the Antiquarian. Only recently he has been the object of a murderous attack by a would-be robber, whom he foiled by his presence of mind and his indomitable courage.

Among the results of the Society's activities might be added the erection of the Maisonneuve Monument, formation of the Women's Branch, which meets succesfully monthly in the Château, a number of excursions and visits to places and buildings of historical interest, such as Fort Ticonderoga, Forts Chambly and Isle-aux-Noix, St. Eustache, Châteauguay Battlefield, Caughnawaga, the Court House Archives, the Convent of the Congregation, and others; the erection of the series of historical tablets throughout the City, the saving of Bonsecours Church and of the Flaxman bas-reliefs which were placed originally in the *façade* of the old Bank of Montreal and may now be seen on the walls of the Post office, and other antiquities, and the striking of several medals and tokens. This evening

another will be added to the list, in the beautiful plaquette commemorative of the Jubilee. (1)

We claim still another achievement.—From the beginning it has been our pride that we are a union of the two races. Founded by the coalescence of the two groups, our membership has been at all times a mixed one, and our list of officers always one-half of French speech, the other half of English. Our late President, that chivalrous representative of the *noblesse*, Judge Baby, used to say that ours was the only circle where the two races were accustomed to meet *socially* and therefore that we were doing a work of untold value.

By the impartial collection of the materials of history, we have been the cause of exploding many false prejudices and myths, and have shown how much there is to respect and love in the record of two great races here. The Temple of History is the Temple of Truth, and is also the Shrine of Justice.

In closing his sketch, Mr. McLachlan says:—

---

(1) A facsimile of the Plaquette is given on another page. The issue was limited to 100 exemplars and the die has been defaced. A few remaining copies may be had at the Château, price $5 each.—EDITOR.

"Let us recapitulate the Herculean labours accomplished by this Society which had its beginnings in a dozen of numismatists meeting together fifty years ago.

1st.—It published the earliest catalogue of Canadian coins.

2nd.—It published five catalogues of exhibitions and the Museum, aggregating 1,000 pages.

3rd.—It has issued 26 volumes of the Canadian Antiquarian numbering over 5,000 pages.

4th.—It has had struck five medals and one bronze plaquette to commemorate different events in the history of the Society.

5th.—It has had from 50 to 75 marble tablets erected to point out places of interest, in the City.

6th.—It has held three exhibitions of historic and antiquarian interest.

7th.—It has established one of the finest Museums, a unique portrait gallery, and a library of surpassing interest.

8th.—It has saved from destruction the Château de Ramezay, one of the most important historic monuments in Canada."

But our work for the past leads also to the future. We must *continue* to carry out these lines of public duty. We must *continue* to say proudly

that "Service is honor". We must *continue* to preserve the relics and monuments of the past. We must also organize specific new projects. May I suggest the following:—1.—The provision of a sufficient *Endowment Fund* to permit the present museum to be rendered safe and properly manned and to make the various collections complete. 2.—The doubling of our portrait gallery which is lacking in many things; 3.—An Indian Collection, of which we have now scarcely the commencement; 4.—A complete collection of *old costumes,*—such as the Swiss, Dutch and Swedish, National Museums contain,—peasant, noble, military, ecclesiastical, Indian, and perhaps those of various interesting types of immigrants; 5.—A monument to the French discoverers, LaSalle, Lamothe, Cadillac, and the Verendryes; 6.—A Monument to our English discoverers, Sir Alex. Mackenzie, Fraser, Henry and Thompson; 7.—The marking of more historical sites, including the line of the old fortification wall and bastions across the surface of the Champ de Mars.

Assembled as we are this evening in this richly stored house of the past, summing up the strugglings and results of fifty years, we can see present to the eye of the spirit, those generous and highminded lovers of the country and empire, the

donors of these precious gifts to the people, the scholars who gave so much of their lives to enrich this city with truth and beautiful memories, the intellectual faces of Ferrier, of Boucher, of Chauveau, Baby, Mott, Sicotte, Roswell Lyman, Sandham, Kingsford, Edward and Peter Murphy and all their kindly old-time company. Companions of the past! ye know well that antiquarians do not forget.

LES PREMIERES PAGES DU REGISTRE DE LA PAROISSE DE MONTREAL.

PAR O. M. H. LAPALICE.

Archiviste de la Fabrique de Notre-Dame.

ELLES sont bien partagées, les institutions, qui, ayant toujours joui d'une certaine importance, ayant derrière elles des siècles d'existence, ont leur histoire écrite.

La "Paroisse de Montréal", ainsi nommée jusqu'à ces dernières années, eut toujours sa place marquante dans l'histoire de cette ville; fut témoin de son origine, de ses développements et de ses progrès.

De plus, en écrivant fidèlement l'histoire de ses faits et gestes, elle a su la compiler et conserver fidèlement, et précieusement jusqu'à ce jour.

La paroisse était pour les premiers colons de Montréal, comme dans la suite pour les habitants de cette province, le centre ou convergeaient toute aspiration, tout mouvement et toute ambition.

Il ne pouvait en être autrement, quand, fondée sous les auspices de Sa Majesté Très-Chrétienne, dans un temps où il y avait encore union de

l'Eglise et de l'Etat, elle fut commencée par des hommes imbus de bonnes moeurs et d'esprit religieux, et la compagnie des Cent Associés avait pour but, du moins de droit, la propagation de la Foi et la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.

Le bras séculier prêtait main-forte à l'Eglise dans l'accomplissement des lois de celle-ci. On donnait son travail pour la construction du temple, et le plus clair du revenu à son entretien.

L'Eglise avait sa part dans presque toute aumône; les amendes, imposées pour délit, étaient versées dans son trésor; elle fut héritière universelle de plus d'un testateur, et toute promesse, y compris la gageure de Lambert Closse, était à son bénéfice.

Durant les quinze premières années de Montréal, il n'y eut pas de paroisse proprement dite; les colons, encore très peu nombreux et resserrés dans l'enceinte du fort, étant desservis par les RR. PP. Jésuites.

Ce fut en 1657, date de l'arrivée des Sulpiciens, que furent jetées les bâses de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal.

Toutes les minutes des assemblées de la paroisse mériteraient d'être lues textuellement, tant elles sont intéressantes; nous ne rapporterons pas toutes les élections des marguilliers.

qui furent toujours choisis, depuis l'origine jusqu'à nos jours, parmi les citoyens marquants de la Paroisse, ni la reddition de leurs comptes, à la fin de chaque année. Nous nous contenterons de feuilleter les pages du premier volume du registre des assemblées, et d'annoter les plus saillantes.

On lit comme suit la première page du registre de la Paroisse de Montréal:

"Le XXI Nouembre 1657 Jour de la presentaon "Nostre Dame, les habitants de Montreal se sont "assemblez pour proceder a l'eslection des Mar-"guilliers de la parroisse dud. lieu, et à la plura-"lité de Leurs Voyx ont esté esleu les sieurs "Louis prud'homme, Jean Gervaise et Gilles "Barbier, et ce en la pnce. de Mr Gabriel Souart "prestre Curé de lad. parre. et Monsieur de Mai-"sonneuve, Gouverneur dud. Lieu."

Basset Notaire.

C'est là, je crois, la première assemblée générale de tous les citoyens de la région de Montréal comprenant les chefs des autorités civile et religieuse; la première élection du peuple élisant ses représentants, et la fondation de la plus vieille compagnie de Montréal.

Cet acte comme les subséquents, jusqu'en 1666, est une copie du greffe du notaire Basset qui s'intitule: "commis au greffe et tabellionnage

de Ville-marie pour les Messieurs les associez pour la conversion des sauvages de la Nouvelle france en l'Isle de Montreal."

Basset était alors encore jeune, rédigeait ses actes d'une belle et régulière écriture, qu'il devait négliger plus tard.

Comme il fallait des fonds pour faire fonctionner l'oeuvre et fabrique récemment fondée, le 9 décembre suivant, les marguilliers reçoivent, par l'entremise de Marin Janot, Pierre Gadois et Robert Lecavelier, au nom des "Associés" de Montréal, les dons suivants, des différentes personnes: 1,420 livres en marchandises; plus 1,128 livres aussi en marchandise. 8 livres de castor demi-gras et un demi livre de veusle; 325 livres en marchandise, plus 250 livres de Lambert Closse, et 40 livres de Pierre Gadois.

Les lois de l'Evangile et des bonnes moeurs devaient être, dans le temps, d'une bien stricte observance, puisque leur transgression était punie bien sévèrement. L'acte suivant nous en donne un exemple frappant:

Paul de Chemedy, gouuer. de l'Isle de Montreal en la Nouuelle france et terres qui en despendent, Sur la plainte qui Nous a esté faite par Jean Millot taillandier et habitant de Villemarie en lisle de Montreal Le lundy vingt neufiesme octobre dernier, allencontre du nommé Louis de

la Saudraye aussy habitant dudit Lieu, contenant que la nuict du samedy au dimanche vingt huictiesme dud. mois d'octobre, Ledit de la saudraye auroit attenté contre l'honneur de la femme dud. Millot, surquoy apres auoir Interrogé la femme dud. Millot, comme aussy Jeanne hebert et Ledit Louis de la saudraye, Nous auons declaré led. de la saudraye attint et conuaincu du cas a luy Imposé par led. Millot. Pour Reparaon. de quoy, Nous auons ordonné que les terres que led. de la Saudraye a deffrichées sur le domaine des seigneurs de Montreal, conjoinctement auec les Nommez, le Roy, Gasteau et Jouanneau, Contenant pour la part dud. de la Saudraye enuiron trois arpens et demy de terre, demeureront acquis et confisquez., scauoir la moityé au profict de leglise de Montreal aud. Villemarie et lautre moityé au profict des Enfans Naiz et a Naistre dud. Millot et sa femme et ce aux mesmes Condictions que led. de la Saudraye tenoit lesd. terres des seigneurs de Montreal, fait au fort de Villemarie le dixie. Jour de Nouembre mil six cent cinquante sept, signé Paul de chomedy, Basset Greffier

avec paraphe.

Le 12 octobre 1661, apparaissent trois déclarations solemnelles, et devant notaire, de Michel Paroissien, Marin Janot et Tècle Cornélius (ce

dernier natif d'Irlande), par lesquelles déclarations, il est stipulé que, Urbain Tessier dit Lavigne, détenu prisonnier par les Iroquois, et condamné à être brûlé, donne, en cas de mort, tous ses biens à l'Eglise paroissiale de Ville-Marie.

Cette donaison n'eut pas son effet, puisque Tessier apparaît plus tard. (1)

Parmi les diverses fondations ou legs pieux, dont l'exécution est encore aujourd'hui à la charge de l'Eglise Notre-Dame, mentionnons quelques-unes de celles dont l'origine remonte au commencement de la Colonie, et que nous rencontrons au passage.

Le 27 août 1662, Jean Aubuchon donne à l'Eglise 300 livres tournois, pour faire célébrer 6 messes basses; les premiers jeudis de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre de chaque année et à perpétuité.

Le 6 septembre de la même année, Dame Barbe de Boulogne, veuve de Louis Dailleboust donne à l'Eglise 716 livres et 10 sols, pour faire

---

(1) Urbain Tessier était captif des Iroquois depuis plusieurs mois; et dans l'intervalle de sa captivité, sa femme donna naissance à un enfant, dont l'acte de baptême se lit comme suit: "Le 7 juin 1661 a esté baptisé Urbain filz d'Urbain Tessier habitant pris par les Iroquois le 24me. Mars dernier Et on ne scait s'il est mort ou en Vie, et de Marie Archambeault sa femme. Le Parrain Giles Lozon chaudronnier. La Marraine Catherine Gauchet, fille de Noble homme Claude Gauchet Et de suzanne du feu.

célébrer le premier juin de chaque année, anniversaire du décès de son époux, une messe chantée au maître-autel; le marguillier en charge devant faire l'offrande d'une pinte de vin et d'un pain de trois livres pour le sacrifice.

Le 19 octobre 1666, Monsieur Souart, ancien Curé, donne 125 livres pour faire brûler à perpétuité, une lampe ardente, devant le maître-autel; plus 200 livres tournois pour faire célébrer dans l'Octave de Noël, une messe chantée, en l'honneur de l'Enfant Jésus.

L'Eglise Notre-Dame s'acquitte encore aujourd'hui avec une exacte fidélité de ces diverses fondations, et des nombreuses et diverses autres instituées depuis ces temps reculés; y compris la lampe de Mr Souart qui brûle encore.

La population de Montréal étant en ce temps-là devenue relativement nombreuse, et la chapelle de l'hôpital, où avaient eu lieu jusqu'alors les exercices du culte, étant devenue trop étroite, le besoin d'une église plus spacieuse se faisait sentir. Aussi Mgr. de Laval dans sa troisième visite pastorale à Ville-Marie, en l'an 1669, convoqua à cet effet,, une assemblée des habitants de Montréal.

Vu l'importance de cette assemblée rapportons-en le texte *in extenso*:

Le Dimanche dousieme Jour de May gbrC (mil six) soixante neuf, de Releuée, L'assemblée des hants. de L'Isle de Montreal s'est tenue, en la salle de Messieurs Les Ecclesiastiques dud. lieu, Conuoquée par Monseigneur L'Illustrissime et Reuerrendissime Euesque de Petrée, nommé par le Roy premier Euesque la nouuelle france, (1) pour delliberer sur les Expedients les plus Conuenables pour Là bastisse de L'Eglise parroissialle dud. Lieu, ou estoient presents et se seroient trouuez Mre. Gilles Perrot Prestre Curé de ladicte parre. Mre. Gabriel Souart Pre. et ancien Curé d'Icelle Mre. Dominique Galinier aussy Prestre dud. lieu auec les sieurs Marguilliers en charge, Partye des anciens et autre. faisant et representant la plus saine partye desd. hans. soubzsignez et autre., et en laquelle assemblée apres que Mond. seigneur, A Representé La necessité Absolue qu'il y a de Bastir une Eglise parroissiale aud. Montreal, et plusieurs Conferances sur ce sujet a esté Conclud ce qui ensuit.

C'est à sçauoir

Premierement Pour le Lieu et place de ladicte Eglise, a este accordé et conuenu, de prendre et achepter La terre des heritiers de deffunct Jean

(1) Mgr. de Laval, ne fut nommé évêque de Québec, par le pape, alors Clément X, que le 1er octobre 1674, et prêta serment de fidélité au Roi le 23 avril 1675.

de St. pere scituée au lieu designé pour la Ville, pourueu que le fondement ce trouue Bon, suiuant le sufrage de la Voyx de Vingt personnes, ne s'en estant trouué pour la tere de Monsieur Souart que huict, a cent Bens (1) l'arpent, du consentement du sr. Jacques le Moyne tuteur desd. mineurs et du sr. Louis preudhomme Curateur qui ont signé a cet effet.

Secondement. Que Lon commencera a trauuailler a ladicte Eglise, au huictième Juin prochain.

Troisiemement. Que le sieur Basset aura le soin et l'Intendance des trauaux, au gages de trente liures par mois.

Francois euesque de petrée G. Souart G. Perot Curé Dupuis Louys prudhomme J. Lemoyne gille Lauson LeBer jasque picot Jehan geruaise f. Bailly

Basset Not.

Mais les choses traînèrent en langueur pendant trois années. La succession de Jean St. Père n'ayant pu être accommodée au but proposé; la terre dudit St. Père ayant été jugée "dans un lieu bas et sur une petite éminence enuironnée de petits vallons qui retiennent les eaux plu-

(1) A ce mot qui semble bien tel que transcrit, je n'ai pu trouver la signification.

uiales et fonte des neiges, et ou la terre ne se trouue pas auoir vu bon sol";
"Joint aussi qu'jl n'y auoit pour y arriuer qu'vne seule auenue" il fut décidé dans une assemblée le 6 Juin 1672, de construire l'église "sur la hauteur" designée par Mr. Dollier, qui "n'entendoit point donner la terre qui joint le seminaire; mais celle qui sera entre Urbain Tessier et Jean Desroches". De plus, les MM. de St. Sulpice "ayant depuis peu achepté la terre de "Nicolas Godé et celle de la femme de Jacques "Lemoyne qui sont derriere la maison de leur "Communauté", on les prierait d'achepter le demy arpent appartenant à Agathe St Pere au prix de trois cent livres l'arpent tel que déjà convenu. Les seigneurs de Montréal avaient déjà le dessein de bâtir un corps de logis pour y établir une plus grande communauté, et de construire une galerie qui les conduira facilement et à couvert à l'endroit désigné de l'église.

Le tout fut accepté tel que projeté et stipulé, et les contrats de vente et d'échange furent passés.

Le mardi 20 juin 1672, tel qu'il avait été arrêté laveille dans une assemblée tenue encore dans la chapelle de l'hôpital, fut définitivement choisi et désigné l'endroit "pour bastir l'Eglise paroissialle auec ses contours" et le lendemain le 21 juin, on ouvrit la première tranchée.

Le sieur François Bailly, maître maçon, fut chargé de la conduite des travaux au salaire de 30 livres par mois.

Il fut décidé d'acheter la charpente d'un hangard appartenant aux Messieurs du Séminaire, au prix d'estimation qu'en ferait Gilbert Barbier maître charpentier, pour commencer la charpente de l'Eglise. (1)

"Le Mercredy 29e dud. Mois de Juin, feste de st. Pierre & de St. Paul la procession se fist aud. Lieu désigné à l'Issue des Vespres auec concours de peuple ou led. Sieur dollier de Casson aud. nom planta la Croix en L'absence de mond. Sr Perot Curé pour lors incommodé."

"Et Le Landemain 30e et dernier Jour dud. Mois de Juin pareille procession se fit aud. Lieu apres la grande Messe auec concours de peuple ou led.Sr dollier aud. nom pour Labsence dud. Sr. Curé auec les Ceremonies accoustumez en la ste. Eglise fist poser les premiers pierres auec Escriteaux et armes grauées sur des placques destain et de plomb en la maniere quj suit."

Le Première Pierre

"A esté posée dans le milieu du rompoint de lad. Eglise par Monseigneur de Courcelle et sur Icelle

(1) C'est l'église qui occupait le milieu de la rue Notre-Dame, entre l'église actuelle et la Place d'Armes, démolie en 1830.

y a este mis vne grande Placque d'Estain ou sont grauez ses armes auec ces parolles

D. O. M.

&

Beatae Mariae Virgini
sub Titulo Purificationis

"L'an 1672 le 30 Jour de Juin cette premiere Pierre a esté posée par Messire Daniel de Remy Cheuallier Seigneur de Courcelle Lieutenant General des armées du Roy et Gouuerneur de Canada, Acadie, Isles de Terre neuue et autres pays de la France septentrionalle, Estant Curé Mre. Gilles perot l'vn des prestres du Seminajre de St. Sulpice de Paris seigneurs de cette Isle lesquels deseruent cette Eglise, Noble homme Pierre Picoté sr. de Belestre Marguillier d'honneur, Mr Pierre Gadois Marguillier en charge, et Mr Jean Aubuchon Marguillier comptable."

"La seconde pierre a êté posée dans L'Angle droit de la premiere chapelle de lad. Eglise par noble hoe. Philippe de Carion Lieutenant de Mr. de la Motte St. Paul au lieu et place de Monsieur Talon, et sur icelle a eté mise Vne grande plaque detain ou sont grauées ses armes auec ces paroles.

D. O. M.

&

Beatae Mariae Virgini
sub Titulo Purificationis

Lan mil six cent soixante-deux le trentieme jour de Juin cette première pierre a eté posée par Messire Jean Talon Coner. du Roy en son Conseil d'état et priué Intendant de la justice police et finance de Canada, Acadie Iles de terre neuue et autres pays de la france septentrionale, etant Curé Messire Gilles Perot l'Vn des Prestres du seminaire de St. Sulpice de Paris Seigrs. de cette Ile lesquels deseruent cette paroisse, noble homme Pierre Picoté Ecuyer sr. de Belletre Marguillier d'honneur et Mre. Pierre Gadois Marguillier en charge et Mr. Jean Aubuchon Marguillier contable."

La Troisième Pierre

"A Esté posée par Monsieur Perrot dans L'Angle droit de la seconde chapelle et sur icelle a esté mise vne Grande Plaque de plomb out sont marquées ses armes auec ces parolles.

D. O. M.

&

Beatae Mariae Virgini
sub Titulo Purificationis

"Lan 1672 le 30 iour de Juin cette première Pierre a esté posée par Messire Francois Marie

Perrot Cheualier Seigneur de St. Geneuiefue et autres Lieus Gouuerneur pour Le Roy de l'Isle de Montreal, estant pour lors Curé Messire Gilles Perot l'vn des Prestres du seminaire de St. Sulpice de Paris Seigneur de cette Isle lesquels deseruent cette Eglise, Noble homme Pierre picoté Escuyer Sr. de Belestre Marguillier d'honneur, Mr. Pierre Gadojs Marguillier en charge, Mr. Jean Aubuchon Marguillier Comptable."

La Quatriesme Pierre

"A Esté posée par Messire Francoys Dollier dans L'Angle gauche de la première Chapelle et sur Icelle a esté mise vne grande placque d'Estain ou est marqué Le chiffre du seminaire auec ces parolles.

D. O. M.

&

Beatae Mariae Virgini
sub Titulo Purificationis

"L'an 1672 le 30 Jour de Juin cette première Pierre a esté posée par Messire Francois Dollier de Casson l'vn des pretres du seminaire de St. Sulpice de Parjs, seigneur de cette Isle et superieur des Ecclesiastiques dud. seminaire deseruans cette paroisse, Estant Curé pour lors Mre. Gilles Perot,... & &"

La Cinquiesme Pierre
A Esté posée dans L'Angle gauche de la seconde chapelle par Damelle. Jeanne Mance Administratrice de L'hospital et sur icelle a esté mise vne grande placque d'Estain ou est graué vn St. Joseph auec ces parolles.

D. O. M.

&

Beatae Mariae Virgini
sub Titulo Purificationis

L'An 1672 le 30 Jour de Juin cette première Pierre a esté posée par Damelle. Jeanne Mance Administratrice de l'hospital de St. Joseph de Montreal, estant Curé Messire Gilles Perot & & &.

A la fin de ce rapport, ainsi que du précédent on retrace les signatures des suivants.

Francois Dollier, Gilles Perot Curé, Gabriel Souart ancien curé, J. Fremont Prêtre, M. Barthelemy Prêtre, Remy Sous diacre, Ranuyer econome du seminaire, De Belestre, Pierre Gadois, Jean Aubuchon, Chs. Daillebоust Juge, Migeon de Branssat, proc. fiscal, L. Cheuallier, Gilbert barbier, andré charly, J. Lemoyne, Gilbert Lauzon, F. Bailly sergent, E. Brossard, F. Martinet dit Fomblanche, P. Lanceleur, Cabazier, francois boulart, René Dardaine, Jacque Mi-

chalon, C. Robutel, J. Valliquet, Jehan Gernaise, Dupuis maior, P. Desuatels & &. (1)

Le 30 novembre 1674, il y eut assemblée, sous la présidence de Mr. Souart, ou étaient présents "Jean Migeon aduocat en la cour de Parlement de Paris", Benigne Basset et plusieurs des principaux habitants de l'Ile de Montréal et lieux circonvoisins dépendants de la Paroisse, "au sujet de la construction de la cloture du cimetière de lad.' Paroisse, pour l'enclore de pieux à coulice sur pièces De bois et empecher par ce moyen que les bestiaux n'y entrent plus, comme ils ont fait le Passé."

A cet effet, il fut décidé de nommer un habitant par chaque quartier de l'Ile, qui accompagnerait Mr. Jean Fremont Pretre du seminaire pour aller recevoir les aumones de chacun.

La dite cloture, étant construite avec les deniers des habitants de la Paroisse, devait, pour

(1) La troisième pierre, posée par Perrot est une plaque en plomb de forme carrée, 8 par 9 pouces, et de 2 lignes d'épaisseur. Les autres sont de forme circulaire, en étain, mesurant de 9 à 10 pouces en diamètre, et environ ½ ligne d'épaisseur. Ces dernières, semblent, d'après l'opinion de M. S. M. Baylis, laquelle semble bien plausible, être des assiettes où autres ustensiles de vaisselle, qui auraient été aplaties pour en faire disparaître l'excavation. Les deuxième et troisième plaques sont conservées à la Fabrique; la quatrième est au Séminaire St-Sulpice. On y lit aussi l'inscription suivante qui date de la démoltion de ladite Eglise: "Cette Inscription a été levée par Paul Joseph Lacroix, Ecuier, "Marguillier en charge, le 29 septembre 1830."

la conservation des droits de l'Eglise, être exempte de toute prétention de la part des voisins attenants au Cimetière, et ceux-ci ne devaient avoir aucun droit de moitié sur Icelle.

A cette même assemblée, on procéda a l'élection de deux marguilliers en remplacement de Jean Aubuchon dont le terme d'office expirait; à savoir d'un "marguillier d'honneur pour les gentils hommes et autres vivant noblement, et un marguillier en charge des marchants et habitants," ce à quoi, on a acquiescé.

Et à l'égard de l'élection d'un marguillier d'honneur, quelques-uns protestèrent qu'à Québec il n'y a pas de distinctions de marguilliers, et qu'il ne devait pas y en avoir non plus à Montréal. Migeon, parlant pour les nobles, fit observer que c'est une coutume très louable observée dans toute l'ancienne france et particulièrement à Paris, dont on suit icy les coutumes."

Le Curé laissa toute liberté de discussion "Jusques a ce que Monseigr. L'Euesque en ait ordonné, et après auoir procédé a la collection des voix", le Sr. Pigeon habitant de l'Ile, et le Sr. Fomblanche maître chirurgien et habitant en icelle, furent choisis et élus.

En 1676, le 26 janvier il fut résolu:

1o que le bois qui nécessaire pour la batisse de l'eglise se prendra tant sur le domaine des

seigneurs que sur toutes les habitations de cette Isle, suivant la permission qu'en a presentement donnée Monsr. Souart pour lesd. Seigneurs, à la reserve qu'il fait des Grands Chesnes blancs et droits propre pour fe. des poutres.

2o que Mr. Estienne Truteau fera Cent pointiers d'Epinette et mesme davantage s'il en peut ergs. soit necessaire.

3o que lesdits pointiers et autres bois seront amenés tant sur les neiges que par eau.

4o que les Madriez auront deux poulces d'épaisseur et seront acheptés de ceux qui en feront le meilleur marché jusques au nombre de quatre Cent.

5o que le Sr Aubuchon Marguillier en charge et celuy quj Luy succedera en lad. charge tirera des billets sur ceux quj ont promjs pour fe. les paymens necessaires, et que les dits billets seront signes de Monss. le Curé et dud. Marguillier en charge.

En 1660, on inscrit une ordonnance de l'Euèque de Québec, laquelle prescrit que l'élection des marguilliers, qui jusqu'à ce jour, avait été faite par le peuple, sera à l'avenir et dorénavant, faite par les nouveaux et anciens marguilliers.

En 1683, le 16 Juin, fut benite la cloche de l'Eglise paroissiale par Mr. Dollier de Casson.

Le parain en fut Antoine Lefebvre de la Barre gouverneur de la nouvelle france. La maraine Elisabeth Souart, épouse de Charles Lemoine, Baron de Longueuil. "On donna à la Cloche le Nom d'Anthoine-Elizabet. Elle auoit été donnée par Monsieur l'Abbé de Fancamp, et quand elle fut benite Louis Cheualier et Perrois etoient Marguillier."

Je terminerai par l'épisode suivant qui est une difficulté entre M. Dollier et Jean Arnaud marguillier, lequel avait été élu le 24 janv. 1694. Arnaud, poussé par le zèle de faire prospérer les finances de l'Eglise, et rendre les quêtes plus abondantes, voulait faire quêter les dames à l'Eglise. M. Dollier n'était pas de cette opinion; et à cet effet, le curé écrivit la lettre suivante à son marguillier:

A Monsieur Arnaud Le Jeune marchand marguillier de cette paroisse.

10 Fev. 1695.

Comme vous fûtes nommé L'an dernier, et que vous auriés dû entrer en charge le deuxième du present mois, iour de la purification nous auons esté estonnés avec tout le monde de vous uoir affecter de ne point prendre vostre rang, et de vous uoir cesser de uous mettre dans le banc des marguilliers aussytôt que aués dû entrer en charge; et ayant esté auerti par Monsiuer de

St. Germain marguillier que non seulement uous ne vouliés plus uous mettre dans ledit banc, mais mesme que uous ne vouliés pas faire La fonction de marguillier, que pour cela uous Luy auiés refusé de uenir uous rendre present pour receuoir ses contes, et que cela prouenoit de ce que uous etiés fasché, de ce que L'on n'auoit pas iugé a propos de remettre Les filles et les femmes a quester, ce qu'elles n'ont pas fait depuis plus de quatre ans, sans que personne y ait trouué a redire, quoiqu'il soit bien vray, qu'il y a vn an Lorsque l'on venoit de uous elire pour marguillier, qu'on proposa a cause de la pauureté de L'Eglise de remettre les questes dans la disposition du sexe, à cause qu'il étoit plus attirant, à quoy on fit des remonstrances, que partout ou les filles et les femmes questoient, les plus zélés ministres de Jesus-Christ et meilleurs paroissiens en gémissoient beaucoup, parcequ'enfin si les choses auoient autrefois commencé par des personnes pieuses, modestes et d'exemple, on ne voyoit que trop souuent les questes se faire par des personnes choisies en beauté et attraits ainsy qu'il se voit en france, se faisant conduire par desEs cuyers, se parant ces iours là d'une façon extraordinaire, donnant des assignations aux Jeunes Messieurs de s'y rencontrer, disant vn tel Jour ie seray questeuse à la paroisse, ne man-

qués pas d'y venir, et d'y faire honneur à ma queste; mesmes quelquefois des personnes connues pour scandaleuses, sont commises pour de telles questes à la vergogne de L'Eglise. Craignant toutes ces choses, et en ayant déia veu icy de petits echantillons, on a doucement exclus les femmes et Les filles de La queste paroissialle, scachant que cela faisoit faire bien plus de pechés mortels, dans nostre Eglise par les mondains (ce qui s'appelle sacrilège à cause du lieu) que cela n'y amassoit d'argent; que mesme il valloit mieux auoir une paroisse pauure et Innocente, qu'une paroisse plus aizée, mais avec cela infectée de Muquetterie, pensées et desirs criminels, ce qu'ayant raconté a peu pres de la sorte il y a vn an en L'assemblée des marguilliers, de quoy uous deués uous souuenir, d'autant plus que uous y fûtes d'un admirable exemple, disant qu'en vôtre pajs les marguilliers questoient, qu'il falloit que les marguilliers icy fissent voir Le mesme zèle, a quoy Monsieur de St. Germain, qui entroit lors en charge faisant quelque difficulté de le faire, vous taxates publiquement son peu de courage, ladessus vous offrant de L'accompagner dans toutes les questes, l'animant par vostre exemple, ainsy que vous aués fait dans toute l'année, edifiant tous les deux extremement Le public, outre l'utilité que

vous aués apportée a cette Eglise; faut-il apres auoir commencé auec honneur, suiuant Le mouuement de L'esprin divin, que vous uouliés destruire ce que uous aués si genereusement commencé; c'est a quoy nous uous coniurons de ne pas penser, et de venir demain vendredy onzième de ce mois a vne heure apres midy en ce seminaire receuoir les contes de Monsr. de St. Germain en nostre presence et de celles des autres marguilliers, de quoy ledit Sr. de St. Germain vous prie en cet escrit, ne l'ayant pu obtenir par luy mesmes, et au cas que vous persistiés a vouloir desister d'estre marguillier, donnés en vne declaration de vostre main a Messieurs Cueillerier et Pottier Anciens marguilliers, que i'ay prié deuous aller trouuer exprès, afin qu'en cas de refus, soit de venir selon uostre charge, et la faire, soit mesmes de nous enuoyer par eux vn billet, ils nous puissent certifier valablement de uos dires et volontés, suiuant le present escrit qui uous seruira de sommation, afin que sur leur rapport, qui sera couché sur le Liure de l'Eglise, on puisse proceder s'il est necessaire a mettre vn marguillier pour remplir vostre place, pour en faire toutes les fonctions et continuer les questes que uous aués si bien commencé, dont uous aurés toujours L'honneur, ainsy qu'il sera couché sur

ledit liure, d'auoir part à la première institution en ce lieu. au Reste Monsieur ie ne sçaurois croire que ce soit manque de courage, et de bonne volonté, qui vous fassent discontinuer, mais que c'est plutot le besoin de vos affaires, qui vous obligent au plutôt de monter aux outaouays, comme c'est la meilleure, et la plus honorable raison, que uous puissiés auoir de vostre desistement, et qu'asseurement c'est la cause de vos difficultés, ie vous prie de vous le faire tesmoigner par ces messieurs, et les choses se faisant ainsy d'une bonne amitié, et d'un consentement tresunanime, nous en aurons de nouueaux suiets de prier pour uostre prosperité, auec Messieurs les marguilliers, qui uous prient par moy de respondre, fait en nôtre seminaire de Ville-marie ce dixieme feurier mil six cents quatre vints quinze.

franc. dollier uicaire general
de Monseigneur l'Euesque

Les délégués Cuillerier et Pothier signifièrent cette lettre à Arnaud qui déclara persister dans sa résolution de faire quêter les filles et femmes, et qu'on pouvait nommer un autre marguillier à sa place.

C'est ce qu'on fit le lendemain ; et on élut Claude Pothier pour le remplacer.

Depuis son origine jusqu'à aujourd'hui, la paroisse de Notre-Dame de Montréal, n'a jamais cessé de remplir dignement et fidèlement, les fonctions pour lesquelles ses fondateurs l'avaient destinée.